

Intervention Mme Battistel

Renforcer la bonne gouvernance et les capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'égalité des chances

Merci Mr le Président,

Madame la présidente, chers collègues

Evidemment, le thème de notre débat général est le cœur même de notre raison de Parlementaire : la représentativité de l'assemblée délibérative d'une part et l'efficacité de son action publique d'autre part. L'une n'allant pas sans l'autre.

Je voudrais revenir sur une question essentielle, autant, en ce qui concerne la représentation que l'efficacité. C'est celle de la place des femmes dans la décision publique. Ce n'est pas une question qui doit intéresser seulement les femmes politiques mais toutes les femmes qui ne peuvent pas se voir appliquer des politiques publiques auxquelles elles n'ont pas pleinement participé à travers des élues représentatives, suivant en cela l'adage de Nelson Mandela, *« ce qui se fait pour nous, sans nous, se fait contre nous »*.

Alors, évidemment, nous avons bien avancé en terme de participation des femmes aux instances parlementaires depuis la création de l'Union interparlementaire en 1889 et il n'y a qu'à voir la magnifique carte de l'UIP pour voir que nous avançons dans la bonne direction un partout dans le monde. Toutefois, cela demeure fragile et il ne faut pas exclure les reculs.

En effet, que voyons-nous depuis plus d'une décennie ? Le retour de la guerre d'agression, la fragilisation des instances multilatérales, bref que ce soit en Ukraine, au Proche-Orient où ailleurs, la loi du plus fort ou du plus brutal est de retour.

Entre autres fléaux, ce basculement du monde a et aura des conséquences sur la représentation équilibrée de la population et sur la bonne gouvernance. Il y a déjà des signes que nous ne devons pas ignorer.

Selon notre instance, les femmes occupaient 27,5 % des sièges dans les parlements nationaux au début de l'année 2026, soit une hausse minime de 0,3 point par rapport à 2025. Il s'agit de la progression la plus lente observée depuis près de dix ans. Ce *ratio* reste très insuffisant. Dans mon pays également, les femmes députées ont reculé passant de 39% en 2017 à 36% en 2024.

Le recul est encore plus marqué pour les plus hautes fonctions, avec une baisse de la proportion de femmes élues présidentes de parlement. En effet, seulement 12 femmes sur 75 nouvelles nominations.

Ce sont des signes qui doivent nous alerter. Il ne s'agit de pas de dire ici qu'il y a un lien direct entre le retour à une forme de brutalité dans les relations internationales et la stagnation voire le léger recul de la participation des femmes dans les instances parlementaires mais tout de même, nous devons rester vigilants et surtout vigilantes.

L'autonomisation des femmes n'est plus seulement une question de justice sociale ou de droits humains fondamentaux ; c'est un **impératif stratégique** pour répondre aux crises mondiales interconnectées des prochaines décennies. Qu'il s'agisse de la transition écologique, de la résilience économique ou de la gestion des conflits, la pleine participation des femmes conditionne la capacité du monde à faire face à ces défis

L'étude statistique de Laurel Stone (2015) a par exemple analysé 182 accords de paix signés entre 1989 et 2011. Ses travaux démontrent que lorsque les femmes sont incluses dans les processus de paix, la probabilité qu'un accord dure au moins 15 ans augmente de 35 % et une augmentation de 20 % de la probabilité qu'il dure au moins 2 ans. Cette étude illustre bien le fait que la représentativité et l'efficacité sont corrélées.

Lorsqu'une assemblée est inclusive, qu'elle est équilibrée, elle est plus efficace et ses décisions ont plus de portée.

C'est ce chemin que nous devons suivre

Merci de votre attention